

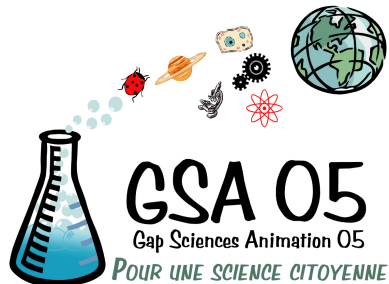


18ème édition de la FÊTE DE LA SCIENCE

Du 21 au 24 octobre 2010

EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

SOUTIEN FINANCIER DE VOTRE PROJET



Coordination départementale Hautes-Alpes
Gap Sciences Animation 05
Isabelle Potdevin
32 boulevard Pompidou
05 000 GAP
isabelle@gsa05.com

FÊTE DE LA SCIENCE >> SOUTIEN FINANCIER

Une aide incitative

Vous avez la possibilité de demander une aide financière complémentaire pour vous aider à mettre en place votre projet. Cette aide incitative ne permet en aucun cas de financer une manifestation. Elle permet de rembourser, en partie ou en totalité, un surcoût lié à la Fête de la Science de vos dépenses : animations ou prestations supplémentaires, achat de matériel, frais de déplacement des porteurs de projets ou d'intervenants (figurant au programme)...

La priorité sera donnée aux demandes de soutien de projets abordant le thème de l'année : **"Biodiversité et bioéthique : quels défis pour l'avenir ?"** et aux projets n'ayant pas déjà obtenu par ailleurs une aide de la DRRT ou de la Région (Appel à projets annuel).

Respect des règles déontologiques

Toute attribution est soumise à des critères stricts de respect des règles déontologiques :

La gratuité : Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites.

La garantie scientifique : Chaque projet doit inclure l'implication de scientifiques référents dans le montage et/ou le déroulement des opérations. Dans chaque région, un Comité de Pilotage est le garant de la qualité des contenus scientifiques des manifestations proposées et de leur caractère accessible et attractif pour le public.

Le respect de la charte graphique : Le logo officiel de la Fête de la Science doit être mentionné sur tout support de communication. Le matériel de communication (affiches, banderoles ...) doit être affiché et visible pendant toute la durée de l'événement.

La nature inédite ou originale du projet : La Fête de la Science doit être l'occasion d'un événement inédit, conçu pour la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux culturels habituellement payants ne suffit pas pour une labellisation, un accueil ou une animation spécifique doit être proposé.

La vente d'objets : Toute vente ou promotion est interdite sur les lieux de la manifestation, à l'exception de celles de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

Impartialité : Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats (énergie nucléaire, OGM, clonage...), les porteurs de projets sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public.

En cas de non respect de ces règles déontologiques, la commission d'étude des demandes se réserve le droit d'annuler l'attribution d'une aide incitative.

FÊTE DE LA SCIENCE >> SOUTIEN FINANCIER

Un dossier à remplir

Pour effectuer une demande de soutien financier, vous devez impérativement remplir ce dossier et l'adresser par courrier postal à votre coordination départementale.

Aucune demande de soutien financier ne pourra être prise en compte en l'absence de ce dossier ou en cas de dossier incomplet.

Date butoir de dépôt des dossiers :

31 mai 2010

Une première commission d'attribution, constituée de la DRRT, des coordinations départementales et de la coordination régionale, se réunira en juin. La date butoir de dépôt des dossiers est **le 31 mai 2010**.

Dans la mesure où tous les crédits incitatifs n'auraient pas été attribués en juin, les dossiers arrivés après la date butoir pourront **éventuellement** être étudiés dans le cadre d'une deuxième commission qui aura lieu en juillet.

Documents à fournir

Le versement des aides incitatives accordées sera effectué durant les mois de décembre 2010 - janvier 2011, sur **présentation obligatoire** :

- d'un bilan financier de l'opération
- d'une facture signée adressée à l'association Les Petits Débrouillards PACA, dont le montant correspond à l'aide attribuée et détaillant la nature de la prestation
- des photocopies des factures des dépenses citées dans la facture adressée à l'association Les Petits Débrouillards PACA (voire des originaux si les factures peuvent être adressées directement)
- d'un bilan d'activité, établi notamment à partir de la fiche d'évaluation

En l'absence de ces documents, et en particulier des factures, la coordination régionale, sous la tutelle de la DRRT, ne pourra effectuer le versement des aides incitatives.

FÊTE DE LA SCIENCE >> SOUTIEN FINANCIER

Votre structure

Nom de la structure :
.....
Adresse:
.....
Code postal :
Ville :
Département :
Tél. :
Fax :
Site Internet :
E.mail :
Responsable de la structure :

Contacts

Personne en charge du projet :
Nom / Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
E.mail :

Informations légales

Statut de la structure :
.....
N° de SIRET ou Code APE (ou n° de déclaration à la Préfecture):
.....
.....

FÊTE DE LA SCIENCE >> VOTRE PROJET

Votre projet en quelques mots

Nom du projet :

.....

Bref descriptif :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nature de votre projet

- Exposition
- Conférence-débat / Café des sciences
- Colloque / Salon
- Porte ouverte Laboratoire
- Visite de site / entreprise
- Sortie / Ballade
- Atelier / Animation
- Projection vidéo / Cinéma
- Spectacle vivant / Théâtre
- Autres :

Public ciblé

Grand public Scolaires

Niveau(x) scolaire(s) ciblé(s) :

Scientifique référent

Nom / Prénom :

Structure :

Fonction :

Tél.:

Fax :

E-mail :

FÊTE DE LA SCIENCE >> BUDGET PRÉVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Frais de fonctionnement Frais liés à la mise en œuvre de l'opération : locations, achat de petits matériels et/ou consommables...		Fonds propres	
Personnel Personnels participant à l'organisation de l'opération et à l'animation pendant la manifestation.		Aides extérieures (à détailler)	
Communication Impression de programmes, affiches ou autre matériel de communication			
Autres frais (à détailler)		Aide demandée à la coordination régionale	
TOTAL		TOTAL	

